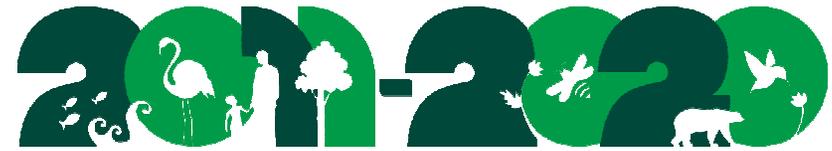




Convention sur la  
diversité biologique



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

## **Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et les gènes**

Atelier de l'Afrique Centrale pour la mise en œuvre du plan stratégique de la  
biodiversité à travers les stratégies nationales et les plans d'action  
Brazzaville 19-23 Juin 2011

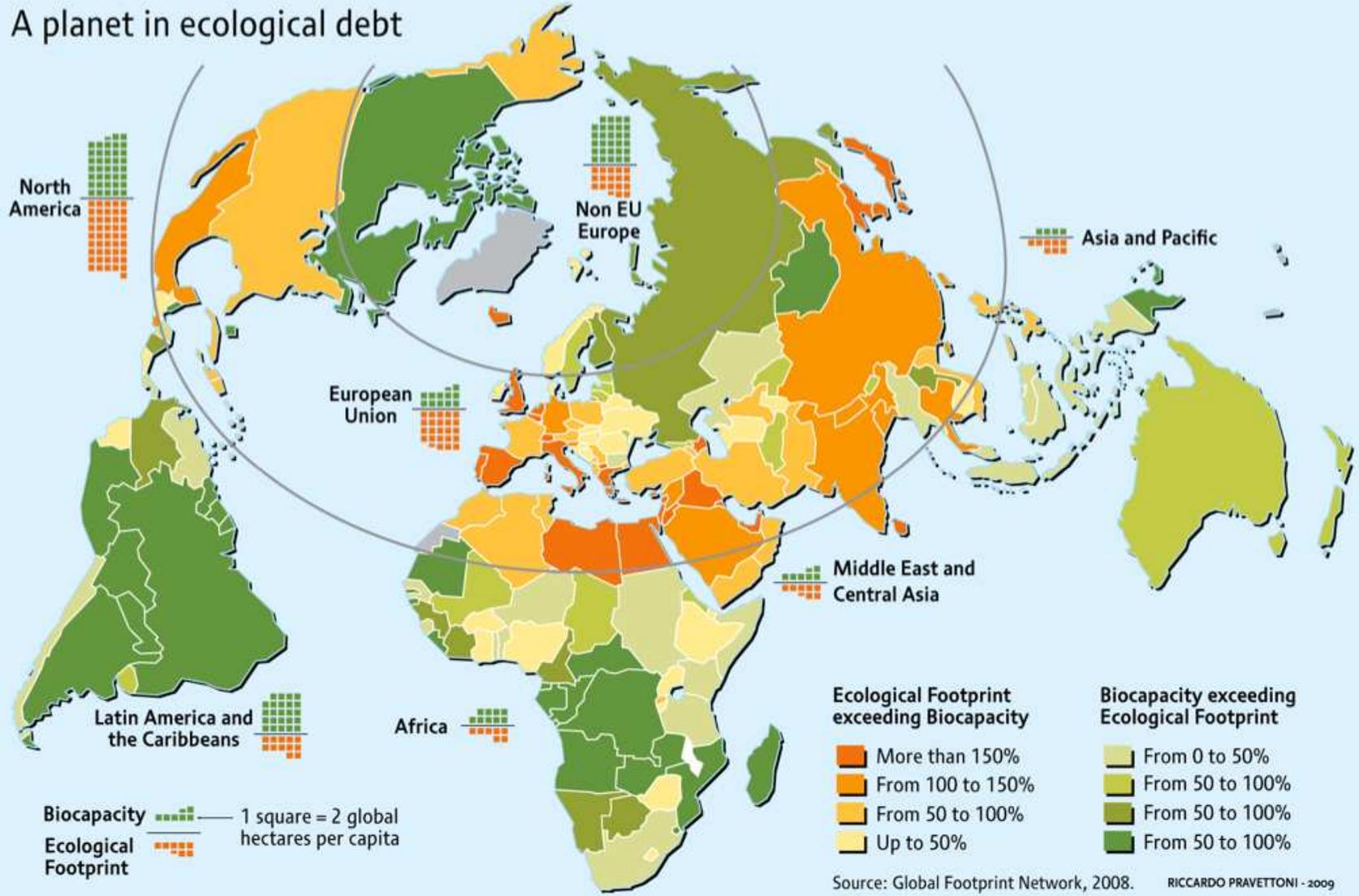
# Récapitulation : état de la biodiversité

En général :

- La biodiversité est en déclin tel que démontré par le déclin des écosystèmes, des gènes et des espèces terrestres, marines et côtière, d'eaux continentales et d'eau douce
- En fait, l'Objectif biodiversité de 2010 n'a pas été atteint au niveau mondial
- La biodiversité africaine demeure relativement intacte, bien qu'il existe des pressions grandissantes exercées sur la biodiversité et que les pertes s'accroissent par endroit

Cependant : il existe des signes encourageants, et si nous agissons dans la prochaine décennie, nous pouvons renverser la tendance

# A planet in ecological debt



# Récapitulation : Moteurs de la perte de la biodiversité

Les 5 principales menaces sur la biodiversité sont : la perte et la fragmentation des habitats, les changements climatiques, la pollution, les espèces exotiques envahissantes et la surexploitation

La plupart des pressions vont en augmentant sans que le rythme d'accélération des moteurs de la perte de la biodiversité ne ralentisse

Selon le But stratégique B, les Parties sont priées de faire face aux moteurs directs de la perte de la biodiversité

Réduire le rythme d'érosion de la biodiversité ne sera pas suffisant : la biodiversité doit être sauvegardée afin soit de maintenir son état et les gains effectués, soit d'améliorer cet état de la biodiversité

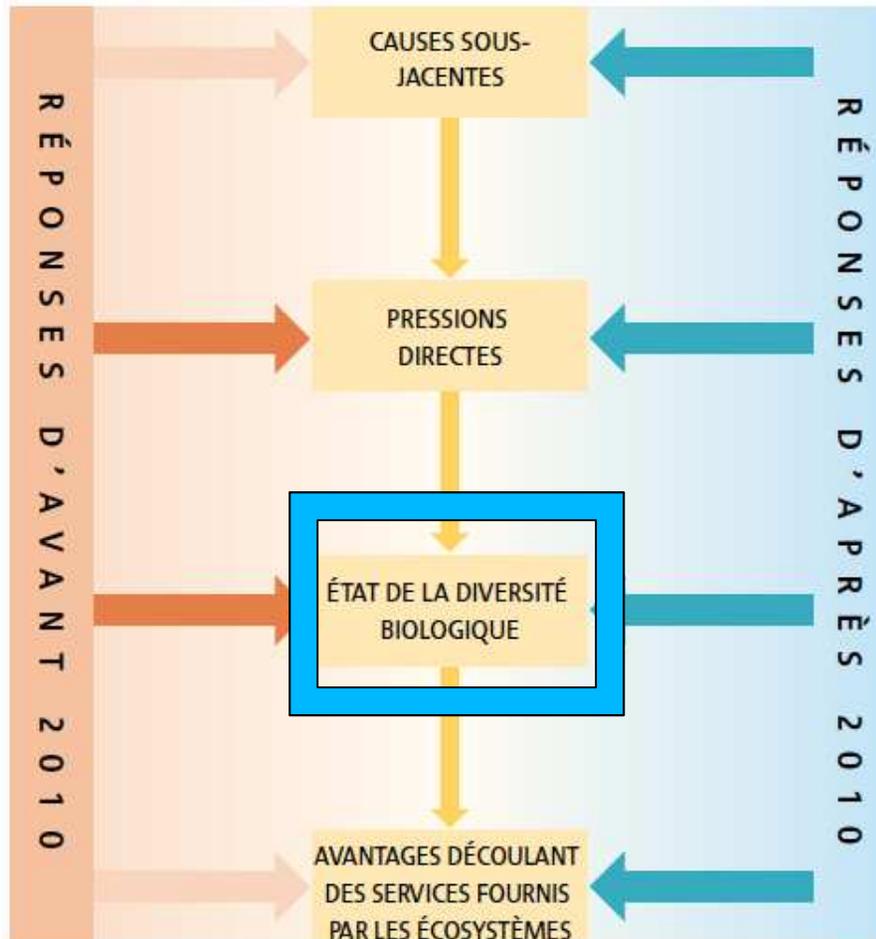
# Améliorer le statut de la biodiversité

Le statut de la biodiversité doit être maintenu et amélioré

Cela peut être accompli en conservant les écosystèmes, les gènes et les espèces au moyen d'aires protégées et d'approches de la gestion de la biodiversité et des banques de gènes et de semences au niveau du paysage

...

# Buts stratégiques



- A. Gérer les **causes sous-jacentes** à l'appauvrissement de la diversité biologique (intégration)
- B. Réduire les **pressions directes** et encourager l'utilisation durable
- C. **Sauvegarder directement** les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- D. Renforcer les **avantages** retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- E. **Renforcer la mise en œuvre** au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

## VISION

D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.

## MISSION

Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté. ....

**BUT STRATÉGIQUE A :**  
Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique

**BUT STRATÉGIQUE B :**  
Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable

**BUT STRATÉGIQUE C :**  
Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

**BUT STRATÉGIQUE D :**  
Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

**BUT STRATÉGIQUE E :** Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

## MÉCANISMES DE SOUTIEN

## **But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique**

- Objectif 11 : D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin
- Objectif 12 : D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.
- Objectif 13 : D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, est préservée.

# Objectif 11

D'ici à 2020,

au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et **10% des zones marines et côtières,**

... y compris les zones qui sont *particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes,*

..... sont **conservées au moyen** .... d'aires protégées .... et *d'autres mesures de conservation effectives par zone*

... *gérées efficacement et équitablement,*

.... *écologiquement représentatives et*

..... *des réseaux bien reliés d'AP intégrés dans l'ensemble du paysage terrestre et marin*

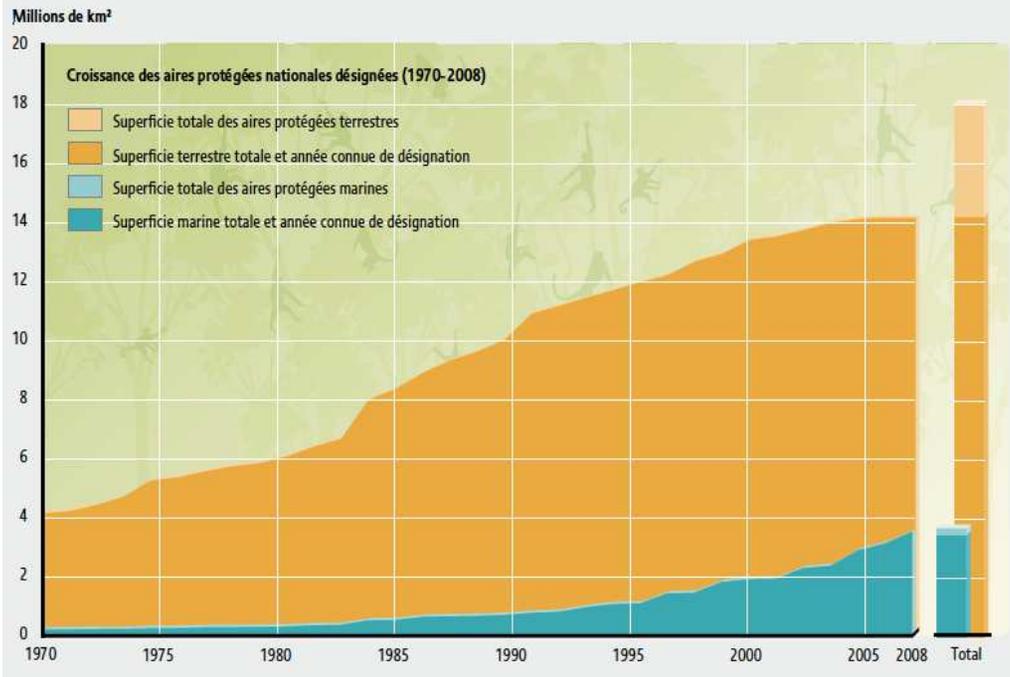
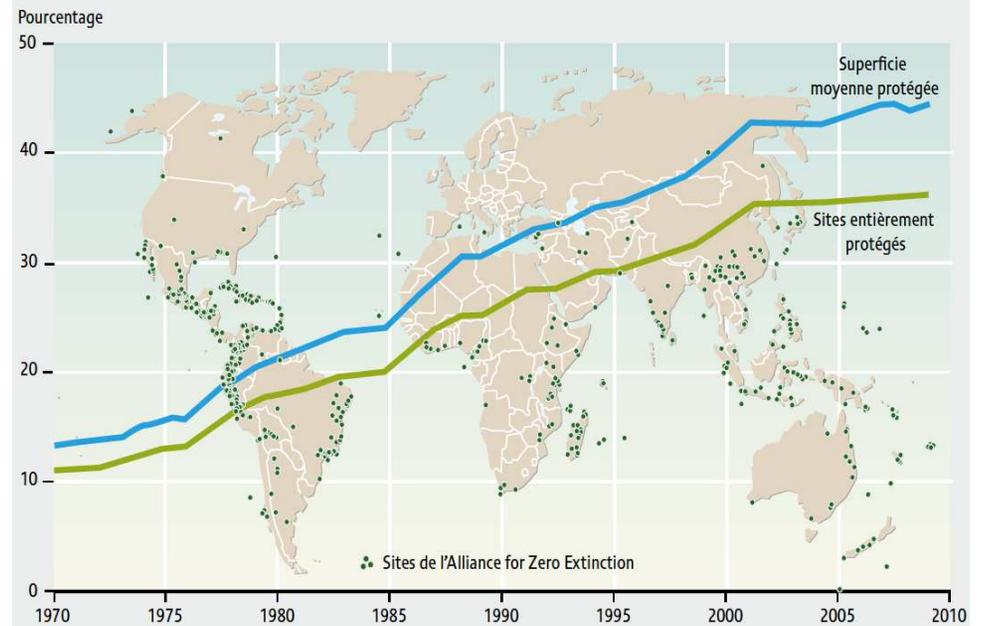


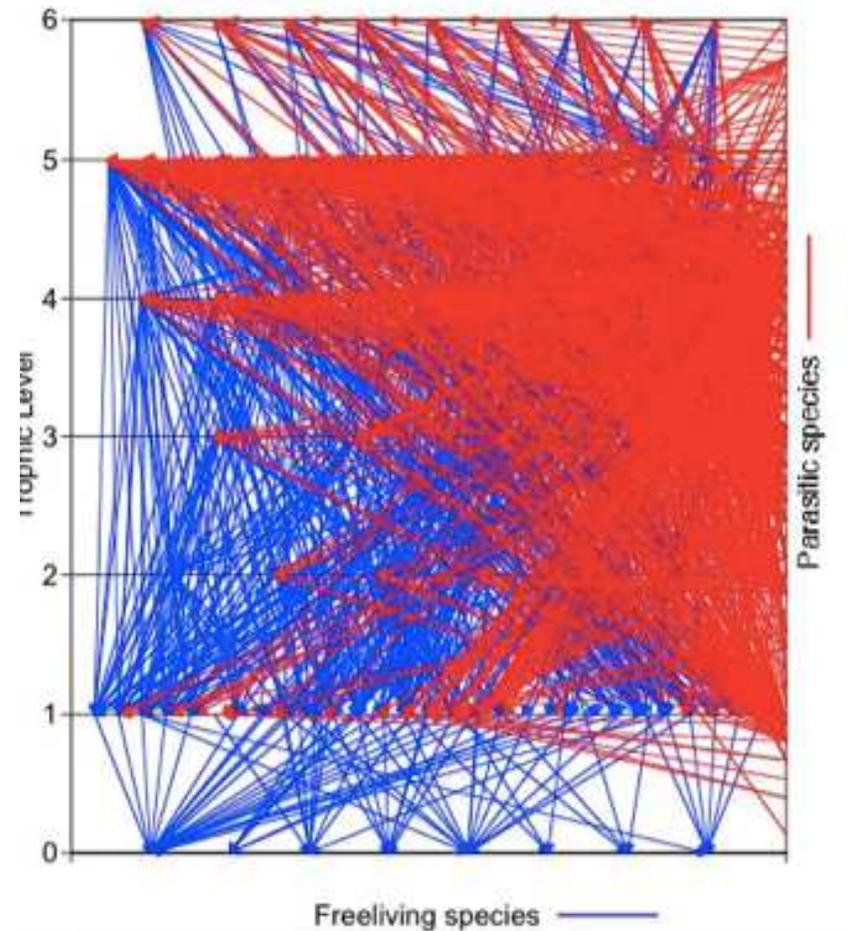
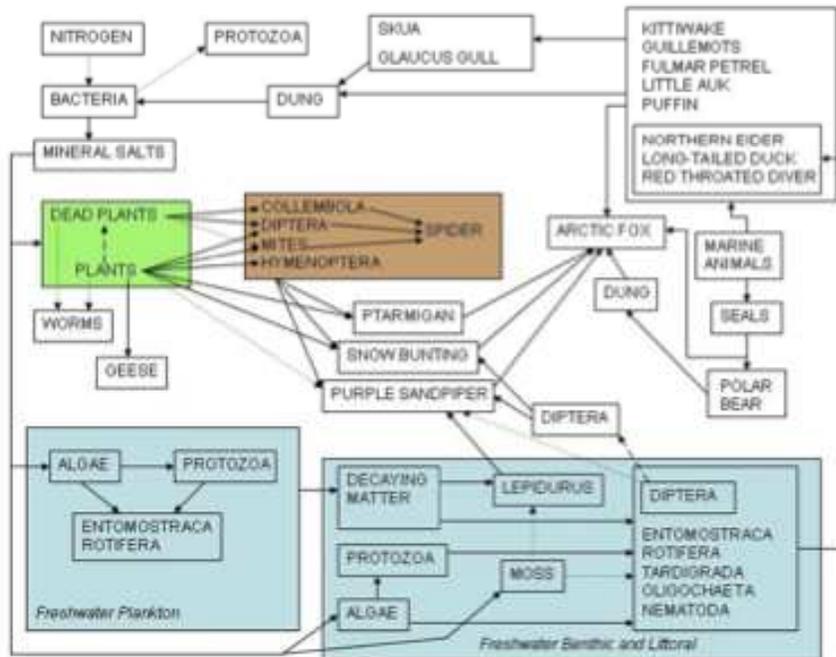
FIGURE 9 : Protection des sites critiques pour la conservation de la diversité biologique



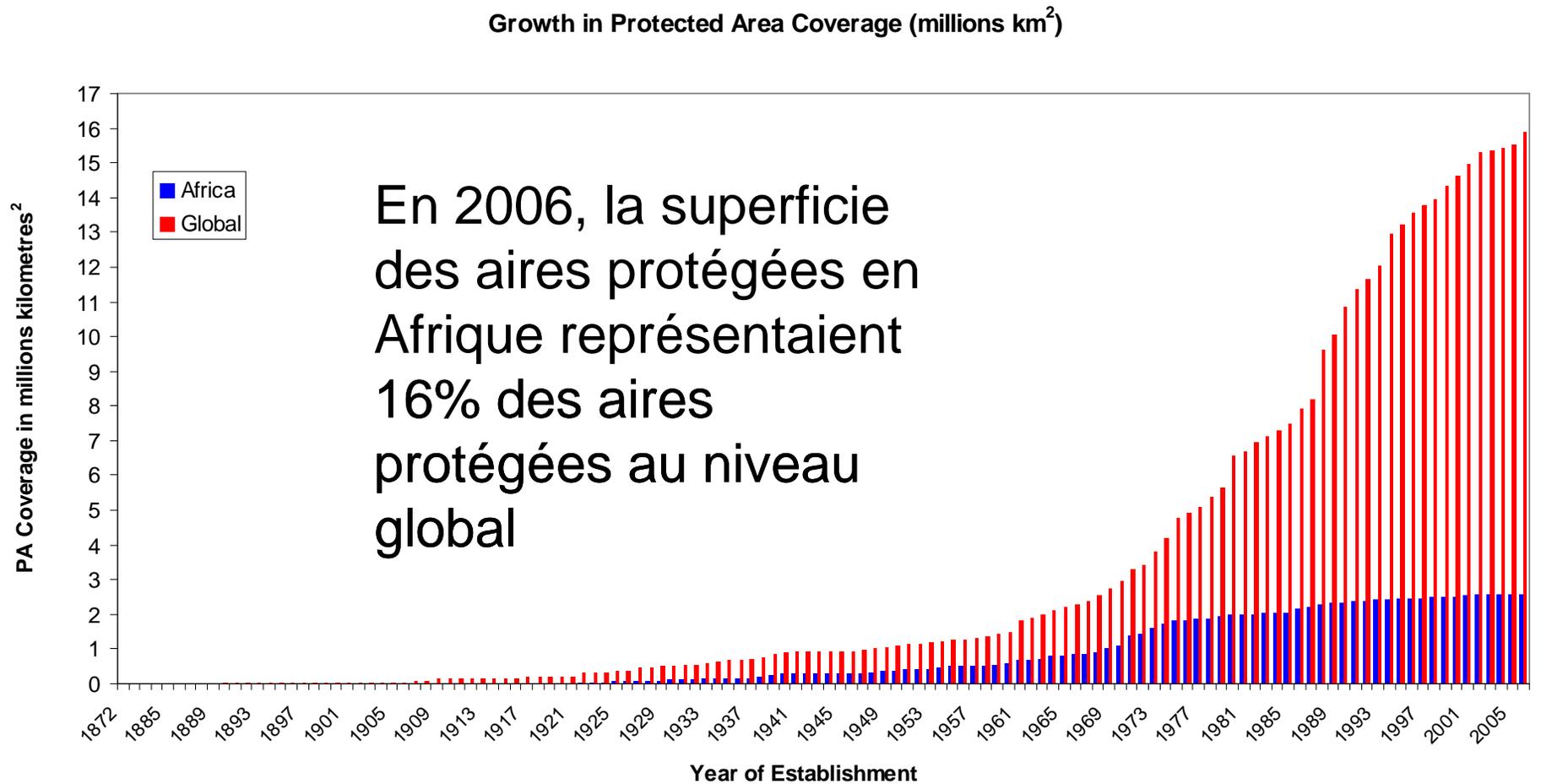
La part moyenne de sites AZE situés à l'intérieur d'aires protégées et le nombre de sites AZE jouissant d'une protection complète ont augmenté progressivement depuis les années 1970. Cependant, la majorité de la superficie abritant des sites AZE demeure en dehors des aires protégées.  
 (Source : Alliance for Zero Extinction)

# Objectif 11

Pourquoi au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures?



# Evolution de la superficie des aires protégées en Afrique et dans le monde (million km<sup>2</sup>)



Source : UNEP-WCMC (2007).

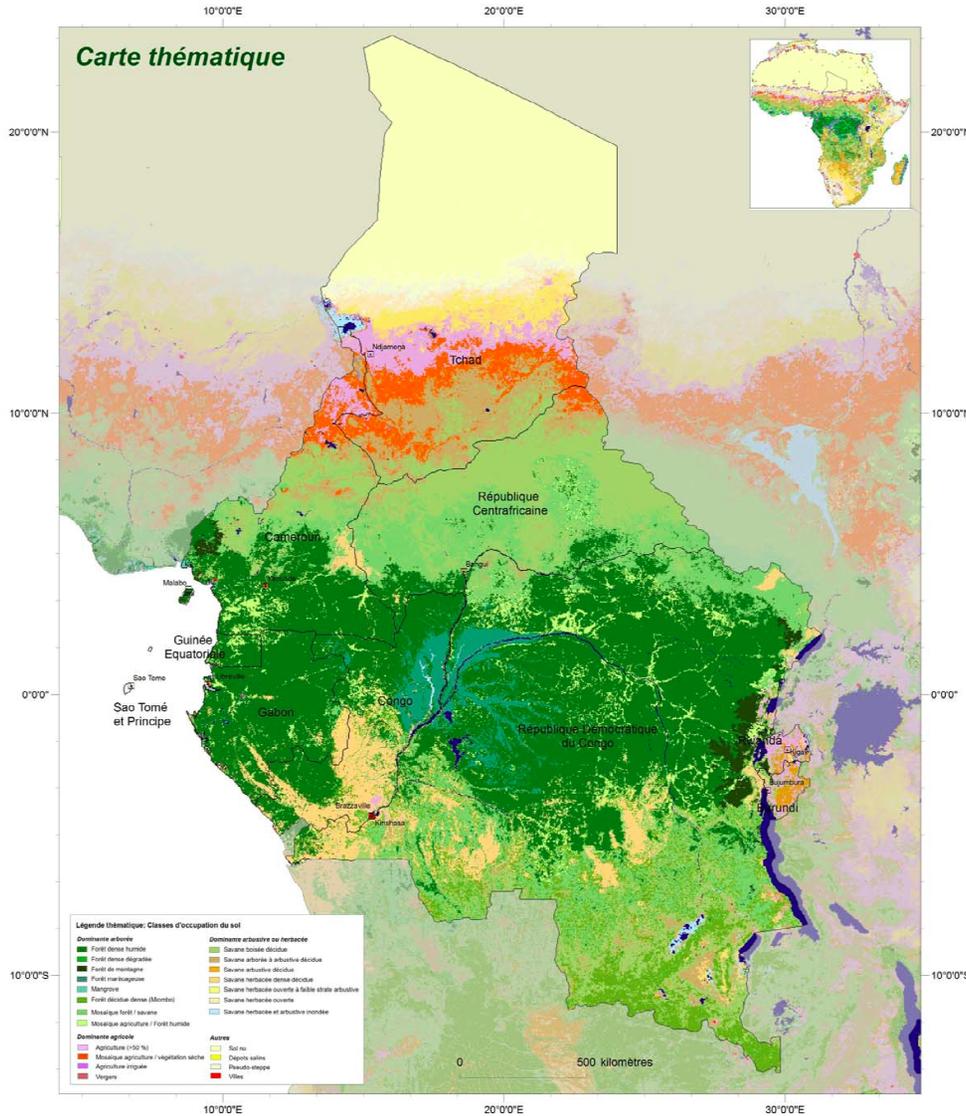
Note: Ont été exclus les sites dont l'année de mise en place n'est pas connue (environ 43,000 sites).

Site with unknown year of establishment (approx. 43,000 sites) have been excluded



## Espace Géographique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale - COMIFAC

- Selon le Traité du 5 février 2005 instituant la COMIFAC -



Carte réalisée par Global Forest Watch, une initiative du World Resources Institute (WRI).  
 Source: ESRI Data & Maps (2005).  
 Crédit image: Global Land Cover 2000 database, European Commission, Joint Research Center (2003).  
 Avec l'appui financier de la GTZ et du Ministère français des Affaires Étrangères.

La COMIFAC est issue du 1er sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale du 17 mars 1999 au cours duquel les pays se sont engagés à travers une déclaration commune appelée « Déclaration de Yaoundé » à œuvrer de manière concertée pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. La COMIFAC a été consolidée à l'occasion du second sommet des Chefs d'Etat du 5 février 2005 à travers d'une part, la signature par les dix pays membres du traité, lequel confère à l'organisation un cadre juridique global, et d'autre part, l'adoption du plan de convergence sous-régional.

Ce Plan de convergence est la traduction concrète de la volonté des Etats signataires d'atteindre des objectifs communs selon les dix axes stratégiques suivants: Harmonisation des politiques forestières et fiscales - Connaissance de la ressource - Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier - Conservation de la diversité biologique - Valorisation durable des ressources forestières - Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté - Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation - Recherche - Développement - Développement des mécanismes de financement - Coopération et partenariat.



## Le Bassin du Congo

fait partie des régions les plus diversifiées du monde



- 20.000 espèces de plantes
- 1.300 espèces d'oiseaux
- 330 espèces d'amphibiens
- 400 espèces de reptiles



**51.000.000 ha**  
 sont protégés dans le bassin du Congo, cela correspond à **13,5%** de la superficie totale de la sous-région

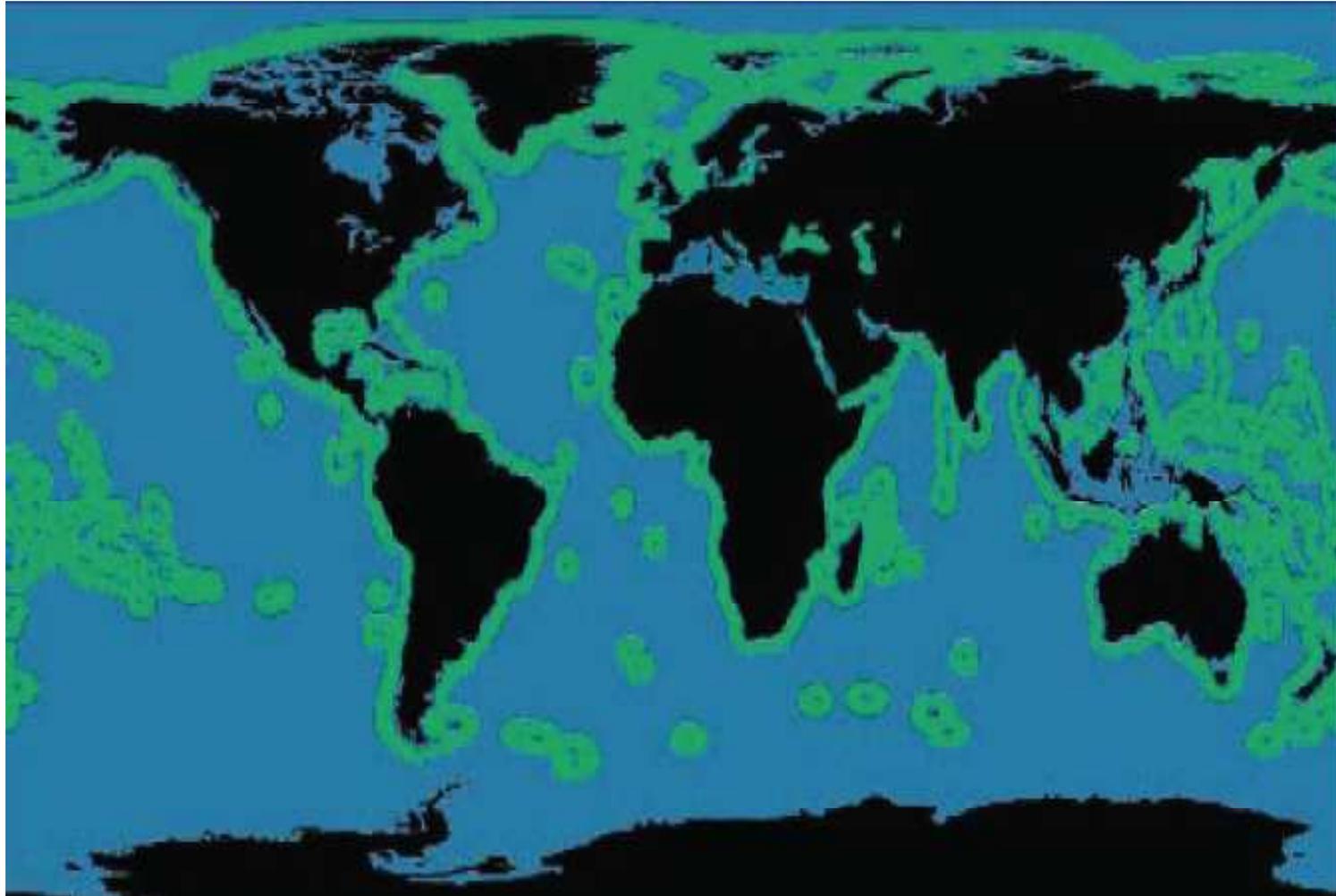


# Objectif 11

Pourquoi 10 % des zones marines et côtières?



64% des océans sont situés au-delà des juridictions nationales



# Objectif 11

**Quelles sont les zones d'importance particulière pour la biodiversité?**

*Zones clés pour la biodiversité (ZCB) :*

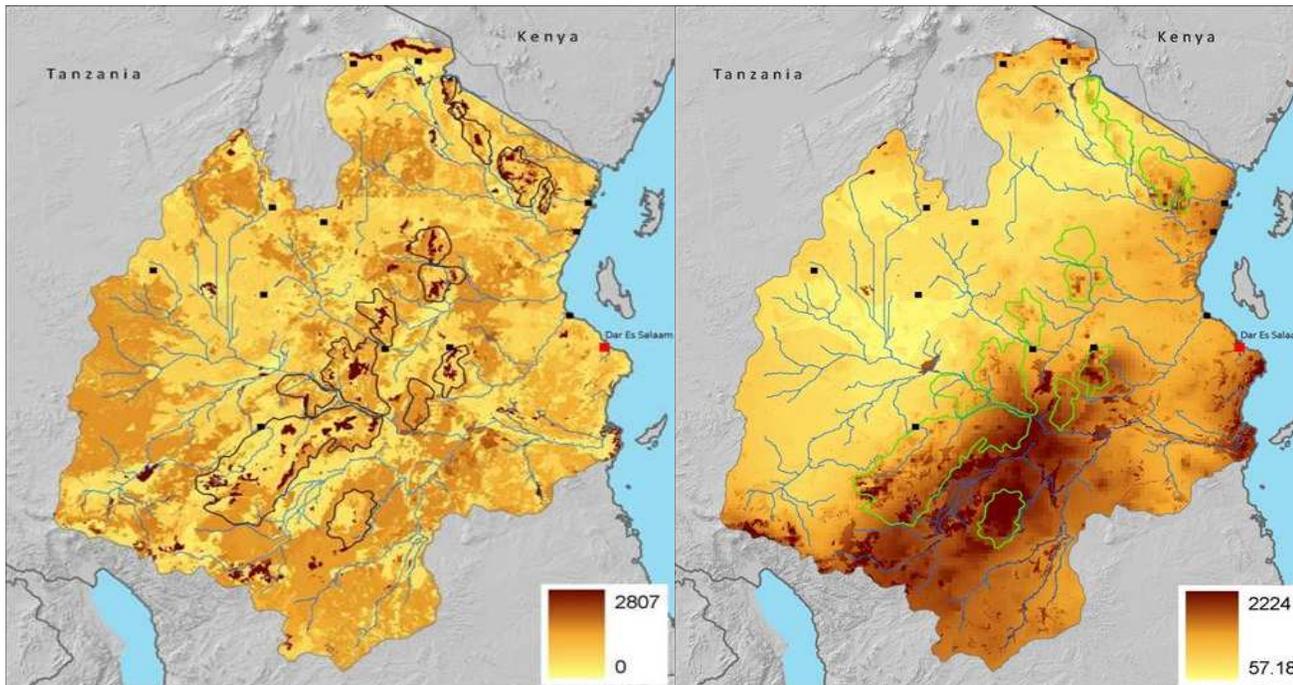
- Zones importantes pour la conservation des oiseaux
- Zones importantes pour les plantes
- Sites de l'Alliance for Zero Extinction
- Zones riche en parents sauvages d'espèces cultivées
- Zones possédant des caractéristiques de Vulnérabilité et d'Irremplaçabilité



# Objectif 11

## *Services écosystémiques des aires protégées*

- Sécurité de l'approvisionnement en eau
  - Sécurité alimentaire et sanitaire
  - Moyens de subsistance
  - Adaptation et atténuation des CC



# Objectif 11

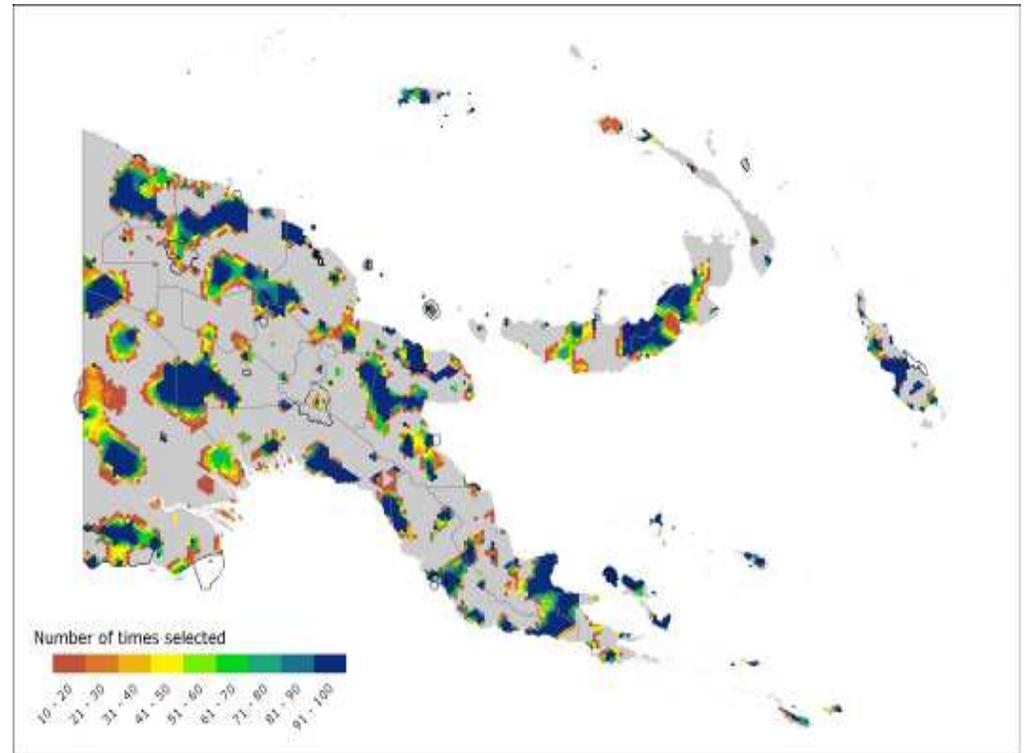
*Quelles sont les autres mesures de conservation effectives par zone?*

- *Les APPAL, y compris les AMGL*
  - *AP privées*



# Objectif 11

*Qu'entend-on par « écologiquement représentatives »?*



# Objectif 11

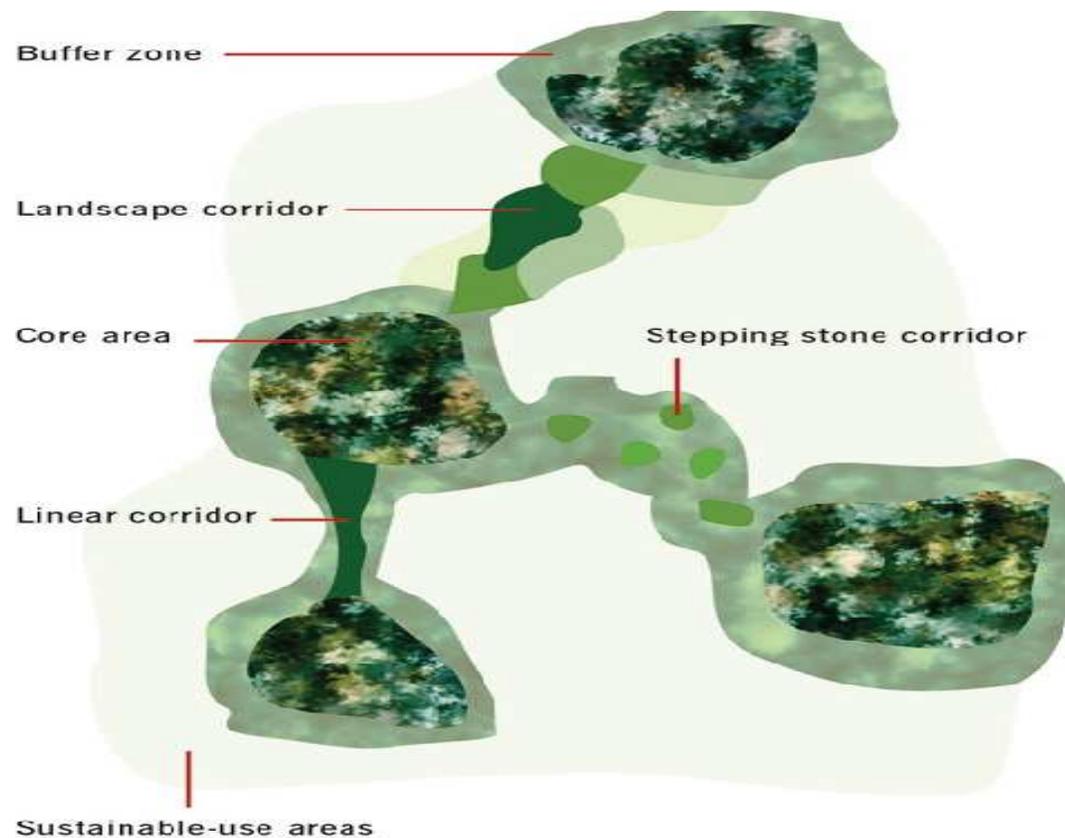
*Qu'entend-on par « gérées efficacement »?*





# Objectif 11

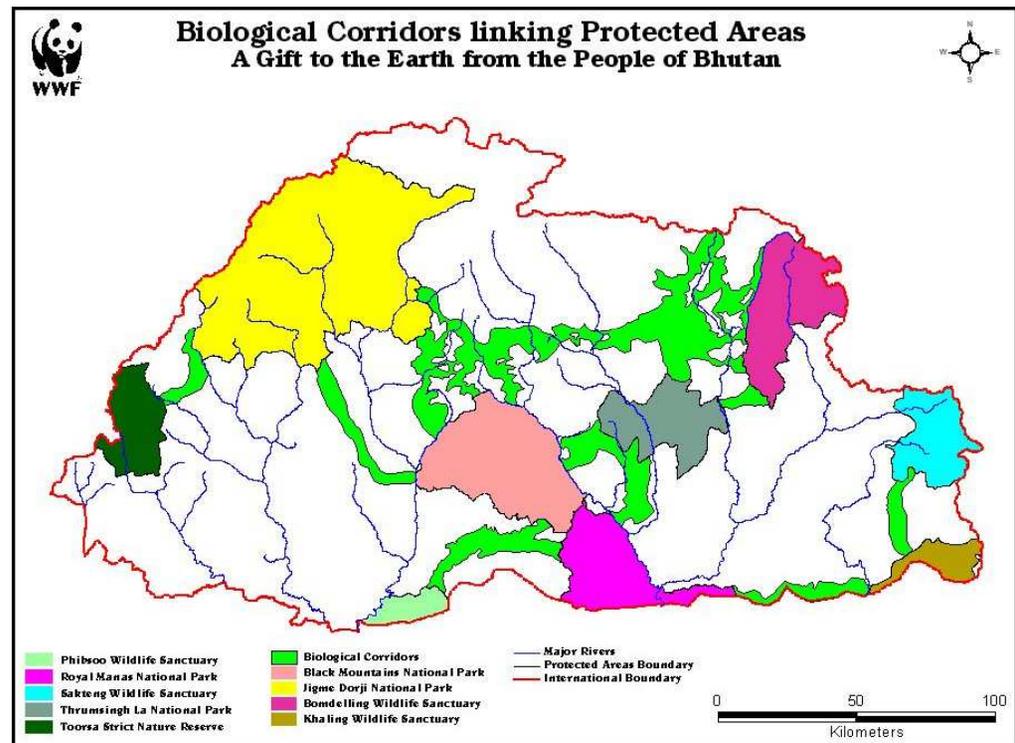
*Qu'entend-on par « réseaux bien reliés d'AP intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin »?*



Exemples d'objectifs nationaux traitant des  
différentes aspects de l'Objectif 11

## Bien reliées et écologiquement représentatives

- « Toutes les aires protégées sont reliées par au moins un corridor écologique »
- « Les aires protégées comprennent toutes les espèces de la Liste rouge de l'UICN dans au moins 2 zones »



## Aires protégées gérées efficacement

- « Les aires protégées comptent au moins un ranger d'aire protégée/2000 hectares »
- « Toutes les aires protégées sont munies d'un plan de gestion écrit »



## Différents types et catégories de gouvernance

- « Le réseau d'aires protégées possède au moins deux exemples de chaque catégorie de gouvernance d'aires protégées »
- « Reconnaissance établie pour favoriser les aires protégées par des populations locales »



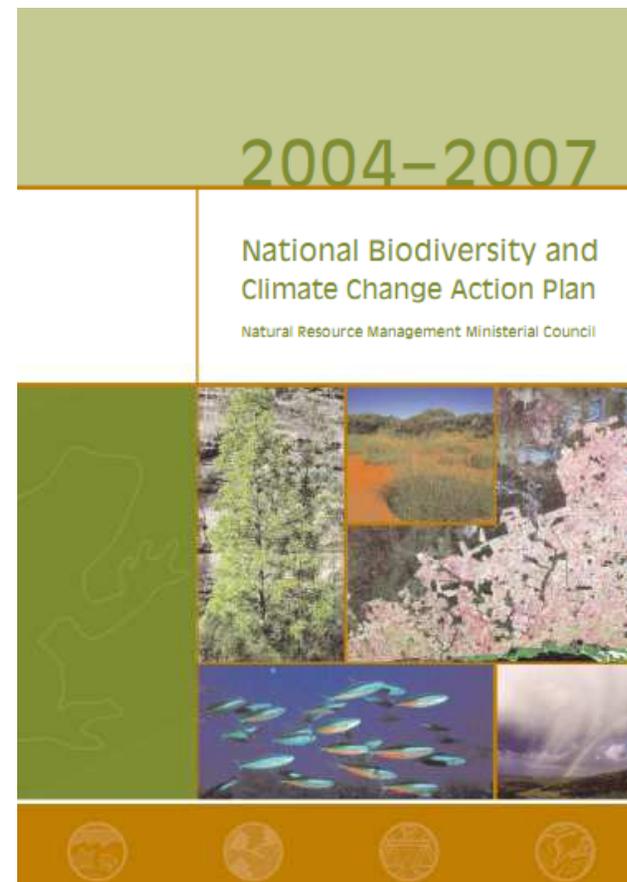
## Financées de façon durable

- « Au moins 75% du financement principal des aires protégées est garanti par un fonds d'affectation spéciale »
- « Des mécanismes de partage des coûts entre les aires protégées permettent un financement à l'échelle du système entier »



## Intégrées dans le paysage terrestre et marin et dans certains secteurs

- « Les secteurs de la sylviculture, de l'agriculture et des pêcheries améliorent la gestion des aires protégées »
- Les aires protégées sont une composante intégrale de la stratégie nationale d'adaptation au climat





**CBD**

[www.cbd.int/sp/sp2010p](http://www.cbd.int/sp/sp2010p)

[www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)